

Sommaire		
Le premier maître assiste le capitaine à diriger et à commander le navire transportant des passagers ou des marchandises, de veiller au bon déroulement du voyage et à la sécurité de l'équipage et des passagers.	Supérieur immédiat :	Capitaine
	Subordonnés :	Officiers de navigation et matelots
PROFIL DE COMPÉTENCES	RESPONSABILITÉS ET TÂCHES	
<p><b>Qualifications requises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DEC en navigation (3 ans).</li> <li>• Certificat Canadian Coast Guard.</li> <li>• Certificat FUM.</li> <li>• Détenir un brevet d'officier de pont.</li> <li>• Minimum de 12 mois de service en mer, à titre d'officier chargé du quart à la passerelle.</li> <li>• Minimum de six mois à effectuer des voyages au-delà du bassin des Grands Lacs au cours desquels la distance entre les ports d'escale extrêmes est de plus de 500 milles marins.</li> <li>• Doit réussir un examen médical qui comprend une évaluation des capacités visuelles et auditive. Cet examen doit être renouvelé aux 2 ans.</li> </ul> <p><b>Compétences recherchées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Jugement.</li> <li>• Autonomie.</li> <li>• Capacité d'écoute et de communication.</li> <li>• Résolution de problèmes complexes.</li> <li>• Coordination.</li> <li>• Esprit critique.</li> <li>• Persuasion.</li> <li>• Capacité d'adaptation.</li> <li>• Orientation spatiale.</li> </ul>	<p><b>A. Navigation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre les directives du capitaine et l'assister dans l'exploitation sécuritaire du navire.</li> <li>• Vérifier le bon fonctionnement des instruments de navigation et des commandes.</li> <li>• Obtenir les autorisations de navigation nécessaires.</li> <li>• Déterminer le trajet du navire en se servant d'outils de navigation.</li> <li>• Prendre connaissance des relevés météorologiques.</li> <li>• Déterminer la position géographique du navire et sa vitesse au moyen d'instruments de navigation, de cartes et de graphiques.</li> <li>• Piloter le navire selon l'itinéraire et l'horaire établis et suivre sa stabilité.</li> <li>• Planifier et exécuter le passage du navire en toute sécurité dans les endroits étroits ou dangereux.</li> <li>• Établir les communications avec les services du trafic maritime, les stations côtières et les intervenants commerciaux.</li> <li>• Effectuer les manœuvres d'accostage et l'appareillage.</li> </ul> <p><b>B. Supervision de l'équipage et des opérations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répartir le travail aux officiers de pont et donner les directives opérationnelles.</li> <li>• Superviser et coordonner toutes les opérations du pont et l'entretien du navire.</li> <li>• Diriger et surveiller le chargement et le déchargement de sa cargaison.</li> <li>• Former et diriger l'équipage pour les situations d'urgence.</li> <li>• Superviser l'embarquement et le débarquement des passagers.</li> <li>• Inspecter et arrimer toutes les cargaisons et l'équipement.</li> <li>• Vérifier les équipements non conformes aux normes et avec le capitaine, apporter les correctifs.</li> <li>• Inspecter le navire pour s'assurer que l'équipage et les passagers observent les règlements.</li> <li>• Commander et inspecter l'entretien de tout le navire, mis à part la salle des machines.</li> <li>• Coordonner l'approvisionnement en carburant, eau potable, provisions, etc.</li> <li>• Tenir l'inventaire de l'équipement du navire.</li> <li>• Mettre à jour le journal de bord et consigner les activités de l'équipage.</li> <li>• Compiler les heures de travail du personnel.</li> </ul>	

Titulaire : \_\_\_\_\_

Élaboré le : \_\_\_\_\_

Mis à jour le : \_\_\_\_\_